ÉCOLE DE LA PETITE-BOURGOGNE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Réunion du mardi 14 juin 2016

Procès-verbal

Présences: Mme Michèle Houpert (présidente du CÉ), Mme Zita Soares (parent), Mme Camara Fouleye (parent), M. Jérôme Bascoul (parent), Mme Christine Arrelle (enseignante), M. Ali Bencheikh (enseignant), Mme Sandra Gauthier (directrice), Mme Valérie Girard (psychoéducatrice), Mme Édith Lareau (technicienne du service de garde), Mme Chrystianne Celeste (éducatrice spécialisée), Mme Linda Girard (directrice de l'organisme Amitié Soleil) et Mme Valérie Bilodeau (directrice de l'organisme Les Scientifines).

Absences: Mme Soumia Bellali (parent), Mme Aziza Allioua (parent).

Quorum atteint - Début de la rencontre à 18 h 10

1. Mot de bienvenue

   Mme Houpert souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

   Mme Camara propose l'adoption de l'ordre du jour

   Mme Lareau seconde

3. Adoption du procès-verbal du 9 mai 2016

   M. Bascoul propose l'adoption du procès verbal

   Mme Arrelle seconde

4. Pour adoption

   a. Budget pro forma (voir annexes, budget sommaire et budget détail)

   Mme Gauthier explique de façon générale le budget. Elle souligne quelques points :

   - Aide concierge de soir : ajout 1 soir/semaine. p.1

   - Mesure 2 pour 2016-2017 équivaut à environ $ 90 000. Ajout d'un orthopédagogue à temps plein pour le préscolaire et le 1er cycle.

   - Direction adjointe : ajout à temps plein pour 2016-2017 dû à l'augmentation de notre clientèle. p.2

   - École montréalaise (fonds 7) : Psychoéducation : 4 jours transférés dans la mesure 2. p.3

   - Opération Solidarité (fonds 8) : 2 jours d'orthophonie transférés dans la mesure 2. p.4

   Mme Camara propose l'adoption du budget pro forma tel que présenté

   Mme Soares seconde

5. <u>Pour approbation</u>

a. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (voir annexes bilan et plan pour 2016-2017)

Mmes Gauthier et Girard présentent et expliquent le bilan et le plan aux membres du CÉ. Le plan de lutte doit être réévalué de juin à juin. Suite à l'évaluation, nous nous sommes rendus compte que les termes *intimidation, acte de violence et conflit avec violence* n'avaient pas la même signification pour tous les membres de l'équipe école. Ces définitions seront donc clarifiées. Nous avons changé notre cible afin que celle-ci soit quantifiable et mesurable : *diminuer de 10% le nombre de récidives dans les actes d'intimidation et de violence.*

Mme Soares propose l'approbation du bilan et du plan de lutte
M. Bencheikh seconde

b. Entrée progressive du préscolaire

Accueil des nouveaux : Cette année, la formule pour accueillir les nouveaux élèves du préscolaire sera un peu différente des années antérieures. Chaque enseignante va accueillir 5-6 nouveaux élèves dans sa classe en présence de ses élèves actuels afin que les nouveaux puissent voir un peu comment ça se passe à l'école.

Mme Gauthier présente et explique l'horaire des trois journées progressives (annexe C).

Les parents seront accueillis la première journée avec leur enfant durant les trente premières minutes. Par la suite, seuls les enfants demeurent à l'école de plus en plus longuement chaque jour. Aussi, le service de garde prendra en charge les élèves inscrits seulement pour l'heure du dîner la 3e journée pour graduer le temps de présence à l'école. L'horaire régulier se fait à partir du jeudi 1er septembre.

Pour l'instant, 32 élèves sont inscrits et 6 sont sur la liste d'attente. Avec la nouvelle convention collective, le ratio d'élèves passe de 15 à 14 par groupe.

Mme Houpert propose l'approbation de l'entrée progressive tel que présenté
Mme Soares seconde

c. Réglementation du service de garde

Mme Lareau présente la réglementation, certains paragraphes ont été ajoutés par la CSDM :

- *La diffusion, à tous les parents utilisateurs . . .* p. 3, 7e paragraphe
- *Dans le cas d'allergies alimentaires, . . .* p.3, 11e paragraphe
- *La contribution demandée est de $ 8,10/jour . . .* p. 7, 3e paragraphe
- Voir la grille de tarifs à la fin du document : $ 8,10/jour si l'enfant fréquente au moins 2 blocs par jour et au moins 3 jours par semaine le service de garde.

M. Bascoul propose l'approbation de la réglementation
M. Bencheikh seconde

d. Code de vie

Mme Gauthier présente le code de vie de l'école.

Mme Soares propose l'approbation du code de vie

Mme Lareau seconde

6. Rapport annuel du CÉ (adoption) voir annexe

Mme Camara propose l'adoption du rapport avec les modifications apportées au CÉ.

M. Bascoul seconde

7. Informations

a. **Mot de la direction**

Mme Gauthier annonce que pour l'année 2016-2017, le *Garde-Manger pour tous* continuera de préparer les repas. Par contre, c'est l'école qui assumera le volet surveillance des élèves sur l'heure du dîner avec des employés de la CSDM (surveillants de dîner).

b. **Mot de la présidente**

Point déjà discuté au point 6 (rapport annuel du CÉ).

c. **Mot du personnel**

- Activité récompense

Dernière activité récompense de l'année pour ceux qui ont 70 points et plus : kermesse!

Plusieurs bénévoles seront présents dès 7h00 pour installer le matériel. D'autres animeront les jeux durant la matinée.

La dernière activité récompense a eu lieu le 21 avril dernier. Les élèves ont eu droit à un spectacle de magie adapté tantôt pour les petits, tantôt pour les plus vieux.

La prochaine activité aura lieu le 20 juin ou le 21 en cas de pluie. Une grande kermesse sera organisée dans la cour d'école. Les membres du comité organisateur ont besoin de parents bénévoles pour préparer le matériel tôt (7h00-7h30) ou être présents lors de l'activité.

- Sondage

Mme Arrelle nous informe que ses élèves ont effectué un sondage auprès des élèves du 2e et 3e cycle concernant les saines habitudes de vie. Ils sont à faire la compilation et les résultats seront affichés et/ou envoyés par courriel aux membres de l'équipe école sous peu.

d. **Mot du SDG**

Point déjà discuté au point 5.c (réglementation)

e. **Mot de la communauté**

Points apportés par Mme Linda Girard de l'organisme *Amitié Soleil*:

- Les jeux d'eau au parc Oscar-Peterson ouvriront début juillet.
- Mme Girard nous distribue une publicité concernant la fête de la St-Jean *Québec de l'Art pur*.
- Mme Girard nous distribue une publicité concernant le festival *Vivre Ensemble* qui aura lieu le 10 septembre prochain.
- Camp des tout petits débutera le 3 juillet. Mme Girard nous enverra toutes les informations par courriel prochainement.

Points apportés par Mme Valérie Bilodeau de l'organisme *Les Scientifines* :

Coalition : - Il reste encore quelques places pour le camp de jour des Ateliers 850. Le camp se déroule du 4 juillet au 12 août pour un montant total de $ 80,00 incluant le déjeuner.
- Mme Anglade était présente au Café citoyen ce soir. Environ 75 personnes se sont présentées. Mme Anglade invite les citoyens à la contacter s'ils veulent faire avancer un dossier ou s'ils ont des préoccupations, sa priorité est l'éducation.
- Le journal *Vues sur la Bourgogne* sera diffusé autour du 21 juin.

Les Scientifines :- Le festival Eurêka a eu lieu les 11-12 juin avec le robot interactif Nao !
- Il y a des activités organisées tout l'été pour les camps de jour. L'an dernier, environ 2 100 visiteurs ont été accueillis. Trois moniteurs ont été engagés pour cet été.
- Début des activités régulières le 6 septembre prochain.

8. Mot du représentant au comité de parent

Aucun point

9. Varia

Aucun point en varia.

10. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20 h 05.

Sandra Gauthier
Directrice

Michèle Houpert
Présidente